

# DOSSIER TECHNIQUE

## PROTECTION DES PIEDS & DES MAINS



**Votre corps est votre premier outil de travail, préservez-le !**

**UN CHAT**  
A DES COUSSINETS  
POUR PROTÉGER  
**SES PATTES**

**MAIS VOUS  
N'ÊTES PAS  
UN CHAT**



▼ **DOSSIER RÉALISÉ**

par Raymond BYKOUKOUS  
*Chargé de Mission Zoonosurveillance - CCMSA*

et par Isabelle VANICEK  
*Ingénieur Conseil en Prévention des Risques Professionnels - CCMSA*

# DOSSIER TECHNIQUE

## PROTECTION DES PIEDS & DES MAINS

- 04 État des lieux : les pieds et les mains  
comme premiers outils de travail  
des professions agricoles**
- 10 Quels sont les travailleurs concernés ?**
- 15 Prévention : les comportements à adopter**
- 18 Quelles sont les actions de prévention  
menées ?**
- 21 Nos relais partenaires**
- 22 Références**



## État des lieux : les pieds et les mains comme premiers outils de travail des professions agricoles

### LES MAINS

Les mains sont des organes destinés à saisir et manipuler des objets. En tant que sièges principaux du toucher, elles sont d'une importance primordiale dans tout acte de manipulation et de sensibilité. « *La main est l'instrument des instruments* » disait Aristote.

L'agriculture est un secteur où les mains sont les principaux outils de l'homme : elles servent à manipuler, toucher, cueillir, sentir, transporter, protéger... et sont donc directement exposées à l'environnement extérieur, ses machines, ses animaux, du climat et, par conséquent, à un certain nombre de risques.

On constate ainsi que **23% des accidents du travail** avec arrêt de travail (20% pour les exploitants) touchent la main (cf figure 1).

Selon les statistiques AT-MP 2004-2008 de la MSA, c'est **l'organe le plus accidenté** dans le secteur agricole mais également pour l'ensemble de la population : **143 000 cas ont été dénombrés en 2009.**

RÉPARTITION DES ACCIDENTS GRAVES ET AVEC ARRÊT DE TRAVAIL SELON LE SIÈGE DE LA LÉSION EN 2008

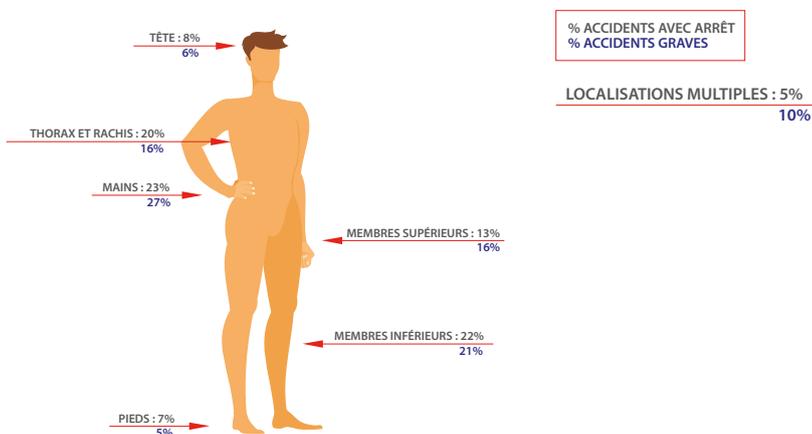


Figure 1 : Répartition des accidents de travail graves avec arrêt et selon le siège de la lésion (MSA, 2008)

## Activités à risques

De nombreuses activités présentent des risques pour les mains. En agriculture, on retrouve notamment :

- **La manipulation de cordes et longes**

Foulure, entorse voire même arrachement complet du doigt peuvent être provoqués par les longes des animaux ou les rênes des chevaux enroulées autour des doigts. Il est impératif de porter des gants et d'enlever bagues et alliances.

- **La taille de la vigne**

L'utilisation du sécateur pneumatique ou électrique est particulièrement dangereuse. Pour prévenir coupure et amputation, le port de gants spécifiques (en cotte de maille ou renforcés par des tubes d'aluminium au niveau des doigts) est indispensable.

- **La manipulation de fils barbelés et grillages**

La clôture en fils barbelés et les sommets des grillages sont très dangereux car ils peuvent occasionner de vilaines plaies aux mains, avec des déchirures étendues et profondes. C'est pourquoi ils ne doivent être manipulés qu'avec des gants épais.

- **Huile sous pression et produits chimiques**

L'injection de produits sous pression (huile, peinture) et l'utilisation de produits chimiques présentent de nombreux risques. Souvent négligée car la plaie extérieure est minime, elle représente une urgence médicale car le doigt ou la main peuvent se gangrener en quelques heures, en raison de la toxicité de la substance injectée. Pour ne pas prendre de risques, il est fortement recommandé de porter des gants dont les performances sont testées pour résister aux produits utilisés.

- **Travaux en atelier**

Attention aux vêtements amples, qui peuvent être happés par la machine et entraîner la main, et aux outils dans les poches. Il faut être concentré, méthodique et toujours porter les équipements appropriés.

- **Utilisation de machines**

Les machines sont très dangereuses. Il est essentiel de ne pas se laisser distraire et de rester attentif : la précipitation peut être fatale pour les mains. Il faut régulièrement entretenir et faire réviser le matériel.

(Source : [www.accidentsmains.fr](http://www.accidentsmains.fr))



## Risques

Tableau I : Répartition de la nature de la lésion occasionnée lors des accidents de travail avec et sans arrêt touchant la main des salariés et des non salariés (Source : MSA, données statistiques 2006-2010)

NATURE DE LA LÉSION	% DES ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ET SANS ARRÊT DES NON SALARIÉS	% DES ACCIDENTS DU TRAVAIL AVEC ET SANS ARRÊT DES SALARIÉS
Plaie	45%	44%
Fracture, fêlure	21%	9%
Lésion superficielle, contusion	9%	21%
Entorse, foulure	5%	10%
Amputation	3%	1%
Lésion d'un muscle ou d'un tendon	3%	2%
Lésions multiples	1%	1%
Corps étranger	1%	1%
Piqûre	1%	2%
Inflammation	1%	2%
Luxation	1%	1%
Brûlure	1%	1%
Lésion d'un nerf	<1%	<1%
Douleur d'effort, lumbago	<1%	<1%
Lésion d'un organe interne	<1%	<1%
Hernie	<1%	<1%

Cependant les accidents ne sont pas les seuls facteurs dommageables pour la main, elle peut également être victime de Troubles-Musculo-Squelettiques (TMS) qui surgissent lorsque les contraintes subies par l'épaule, le poignet, le coude et la main deviennent trop fortes.

Les pathologies fréquemment rencontrées sont (cf figure 2 ci-dessous) :

- **Les tendinites**

(inflammation des tendons),

- **Les ténosynovites**

(inflammation des gaines synoviales et des tendons),

- **Les bursites ou hygroma**

(inflammation des bourses séreuses),

- **Les syndromes canaux**

(compression d'un nerf qui se trouve dans un espace limité pouvant être due à l'inflammation d'un tendon qui entraîne un gonflement).

▼ **Répartition des TMS de la main et du pied déclarés en Maladies Professionnelles (MP) à la MSA, par type de syndrome.**

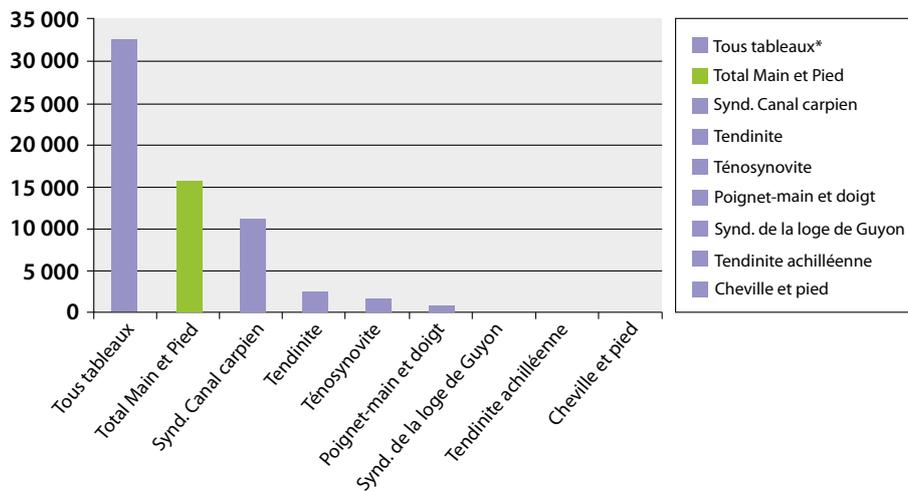


Figure 2 : Répartition des TMS de la main et du pied déclarés en maladies professionnelles à la MSA par type de syndrome (source : MSA)  
\* Toutes les déclarations MP à la MSA

Le TMS plus connu est le syndrome du canal carpien au poignet. C'est la localisation la plus fréquente des TMS avec plus du tiers touchant le poignet.

**RÉPARTITION DES TMS AVEC ET SANS ARRÊT DE TRAVAIL SELON LA LOCALISATION DE 2005 À 2009**

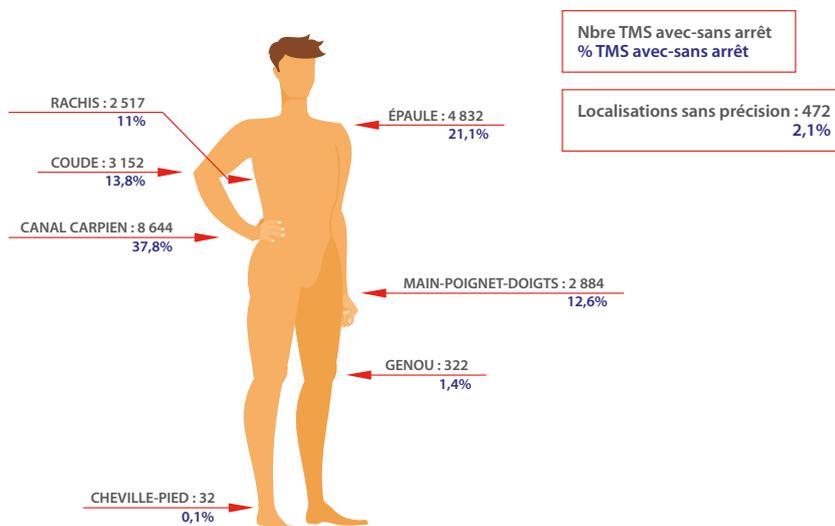


Figure 3 : Répartition des TMS selon la localisation (source : observatoire des TMS, données de 2005 à 2009)

## Séquelles

Si la main est le siège le plus fréquemment accidenté, c'est également celui dont les **accidents sont les plus graves** (27% des accidents graves, cf. figure 1).

Les risques pour l'homme sont donc importants, la main étant un organe complexe et fragile. Il est fréquent que l'accident entraîne de lourdes séquelles :

### SECTION D'UN NERF

Un nerf sectionné entraîne la perte de la sensibilité (chaud/froid, doux/rugueux...). La réparation est **microchirurgicale** et la récupération de la **sensibilité** très longue et le plus souvent incomplète.

### RUPTURE DES LIGAMENTS

Main et poignet comportent une **trentaine d'os et d'articulations**, réunis par de puissants ligaments qui peuvent se rompre ou se distendre (entorse). Une fracture est grave lorsqu'elle touche une **articulation** ou si le déplacement des fragments est important.

### LES TENDONS

Les tendons extenseurs (dos de la main) et fléchisseurs (paume) permettent d'ouvrir ou de fermer la main. Reliés aux puissants muscles de l'avant bras, ils sont des «**cordages**» **très résistants**. La cicatrisation d'un tendon sectionné et réparé dure 8 semaines. Après réparation, une rééducation est nécessaire.

### CIRCULATION SANGUINE

La main est irriguée jusqu'aux extrémités grâce aux **vaisseaux sanguins**. Si le sang circule bien, le doigt est rose et chaud. La circulation sanguine peut être altérée par un traumatisme des artères, certaines pathologies ou la consommation de tabac. Si elle est interrompue, le doigt devient blanc et froid et se gangrène en quelques heures. La suture d'une artère sectionnée se fait par microchirurgie.

(Source : [www.accidentsmains.fr](http://www.accidentsmains.fr))

On constate qu'**1 accident sur 10 entraîne une Incapacité Partielle Permanente (IPP) et que 1/3 de l'ensemble des IPP résulte des accidents de la main** (source : R. Tubiana, colloque sur la main traumatique de 1987).

D'après les données statistiques de la MSA, en 2010, **70% des accidents graves non mortels** touchant la main ont donné lieu à un taux d'Incapacité Partielle Permanente de **1 à 9%**. **20%** pour les salariés, et **40%** pour les non salariés des accidents du travail avec arrêt touchant la main ont donné lieu à un arrêt de travail de **31 jours à 6 mois**.

## LES PIEDS

Les pieds sont l'élément moteur de l'être humain. Ils lui servent à se déplacer, à monter et descendre.

L'agriculture est un milieu où les **déplacements** sont fréquents et où les pieds sont exposés à de **nombreux dangers** (machines, animaux, environnement...).

On constate que les pieds semblent peu victimes d'accidents graves (7%) ou entraînant un arrêt de travail (5%) (cf. figure 1). Ils sont également peu sensibles aux TMS (cf. figure 3). Mais si les pieds ne sont pas ou peu le siège de graves accidents du travail déclarés, cela ne signifie pas qu'ils ne sont jamais touchés. Au contraire, **le pied est**

**bien souvent « maltraité »** par des écrasements (objets, animaux...), des cognements et des chutes de plain-pied qui, d'après l'INRS (document « *Glissades et Chutes* ») représentent au moins 20% de la totalité des accidents du travail (12 % pour les glissades, tous secteurs confondus).

## Risques

Les pieds, comme les mains, peuvent être victimes de plaies, d'entorses, de lésions, de contusions, mais ce sont les **fractures** qui arrivent en tête (cf figure 4).

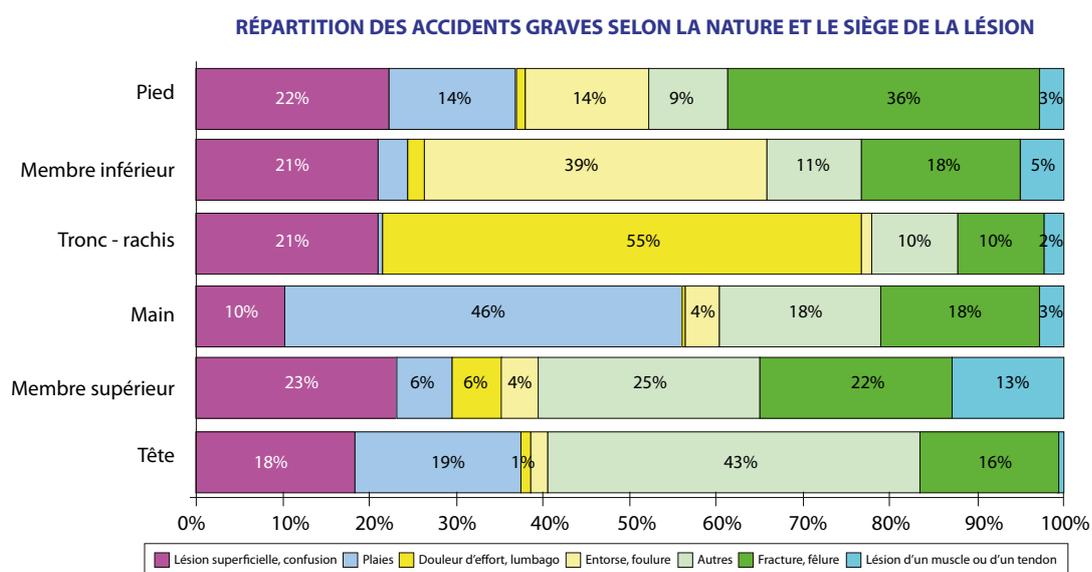


Figure 4 : répartition des accidents graves selon la nature de la lésion et le siège (source : MSA)



On constate dans « l'observatoire des TMS 2011 » de la MSA que les TMS touchent généralement les plus de 41 ans (cf figure 5 ci-dessous).

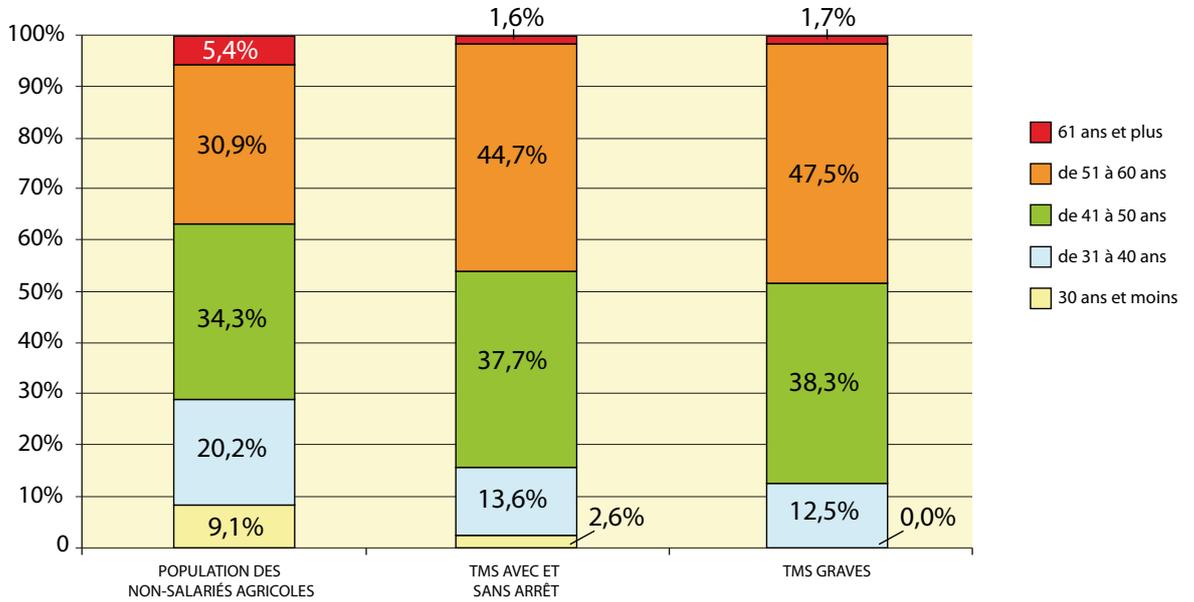


Figure 5 : répartition des TMS par la tranche d'âge en 2009 (source : observatoire des TMS, MSA)

De plus, même si la population agricole est majoritairement masculine : (70% d'hommes contre 30% de femmes, *source : MSA*) **ce sont les femmes qui sont davantage concernées par les TMS** (4,1% pour les femmes contre 1,8% pour les hommes, *source : MSA*) ceci étant dû avant tout au nombre d'affections péri-articulaires dont fait partie le syndrome du canal carpien (TMS touchant la main). **Ce sont les femmes de plus de 41 ans qui sont le plus susceptibles d'être victimes de TMS de la main.**

En effet, ce sont elles qui exercent le plus souvent des métiers nécessitant des gestes fins et répétitifs des membres supérieurs (traite des vaches, gavage des volailles).

On peut compléter ce diagnostic en se référant à l'analyse des secteurs à risques pour les accidents du travail de la main (*cf tableau II*) ; et à la figure 6 présentant les pathologies de la main et du pied chez le salarié agricole en fonction des secteurs.

Tableau II : Proportion des blessures à la main des salariés et des non salariés par secteur à risque (*source : CCMSA / DERS*).

POUR LES SALARIÉS	Répartition de l'ensemble des accidents touchant la main par secteur (nombre)	% d'accidents touchant la main par rapport à l'ensemble des accidents du secteur (fréquence)
Entreprises de jardins, pays, reboisement	24%	24,9%
Cultures spécialisées	21%	23,5%
Viticulture	17%	27,8%
Culture et élevage non spécialisés	14%	28,2%
Scieries fixes	7%	33,2%
Traitement de la viande	7%	35,7%
Entreprises de travaux agricoles	6%	26,2%
Élevage spécialisé petits animaux	5%	30,2%

POUR LES NON SALARIÉS	Répartition de l'ensemble des accidents touchant la main par secteur (nombre)	% d'accidents touchant la main par rapport à l'ensemble des accidents du secteur (fréquence)
Élevages bovins - lait	24%	21,0%
Élevages bovins - viande	14%	19,9%
Cultures et élevages non spécialisés	13%	22,1%
Cultures céréalières et industrielles	11%	24,7%
Viticulture	8%	25,5%
Élevages bovins - mixte	5%	20,5%
Entreprises de jardins, paysagiste	5%	26,6%
Élevages ovins, caprins	4%	21,5%
Élevages de volailles, lapins	3%	24,7%
Maraîchage, floriculture	2%	22,4%
Élevages porcins	2%	21,9%
Exploitations de bois	2%	15,1%
Arboriculture fruitière	1%	20,5%
Entreprises de travaux agricoles	1%	24,2%
Entraînements, dressages, haras ...	1%	13,7%
Élevages de chevaux	1%	15,5%
Autres élevages de petits animaux	<1%	24,7%
Autres cultures spécialisées	<1%	28,7%
Pépinières	<1%	26,8%
Sylviculture	<1%	22,4%
Conchyliculture	<1%	16,3%

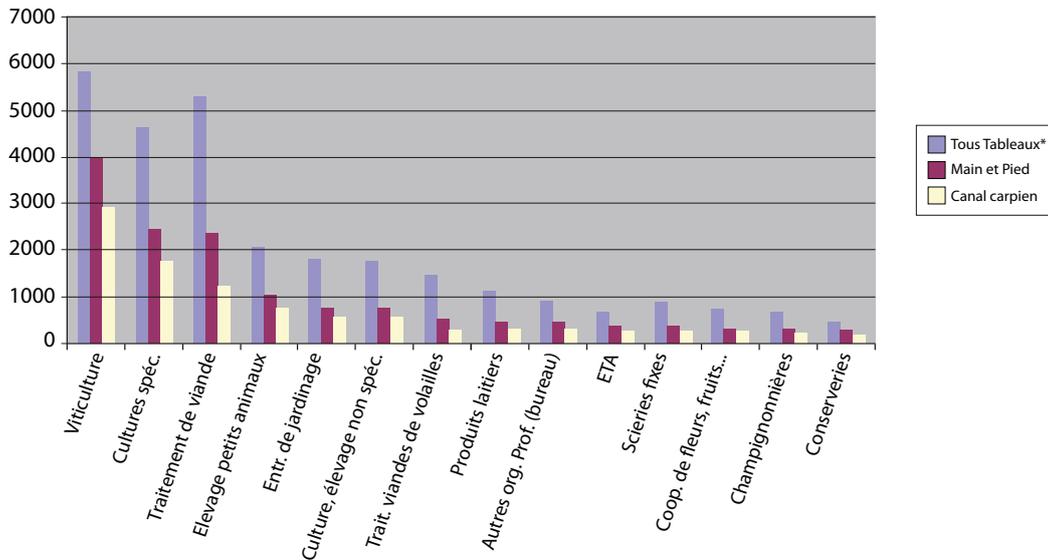
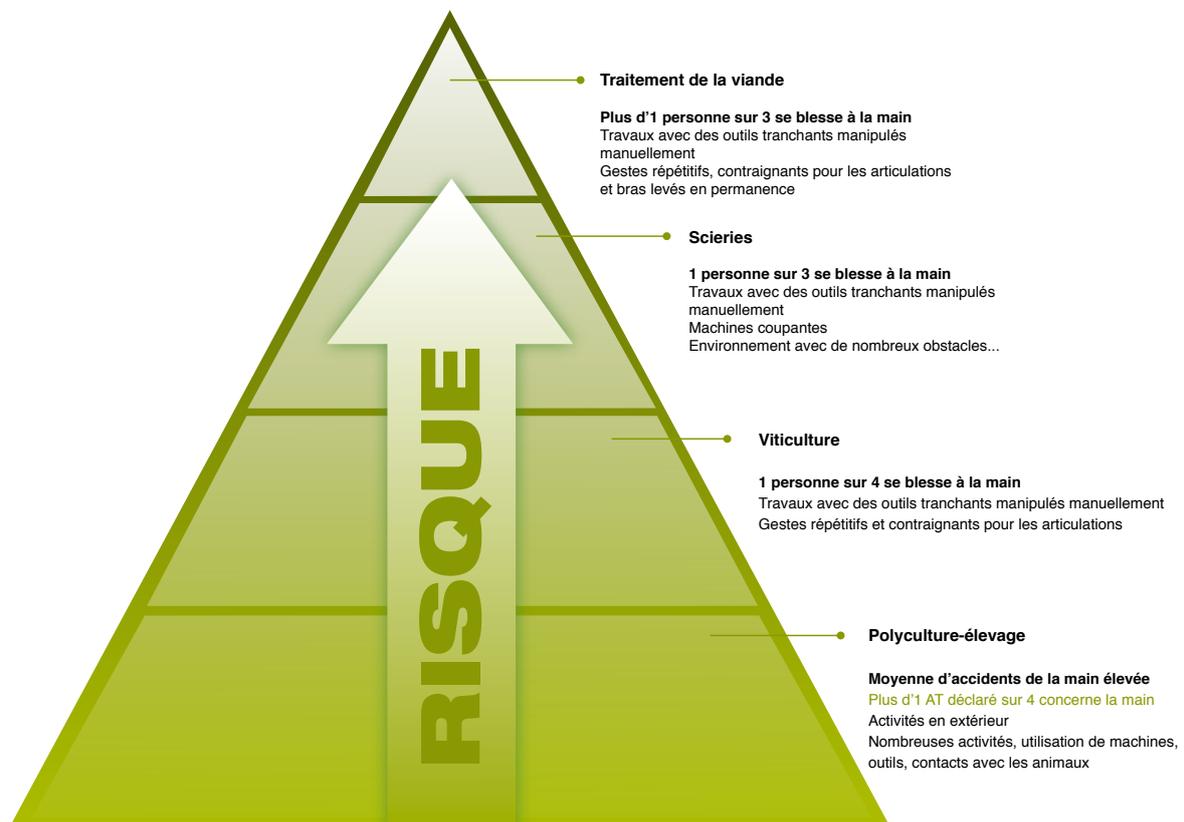


Figure 6 : Pathologies de la main et du pied chez le salarié agricole en fonction des secteurs (source : MSA)  
 \* Toutes les déclarations MP à la MSA

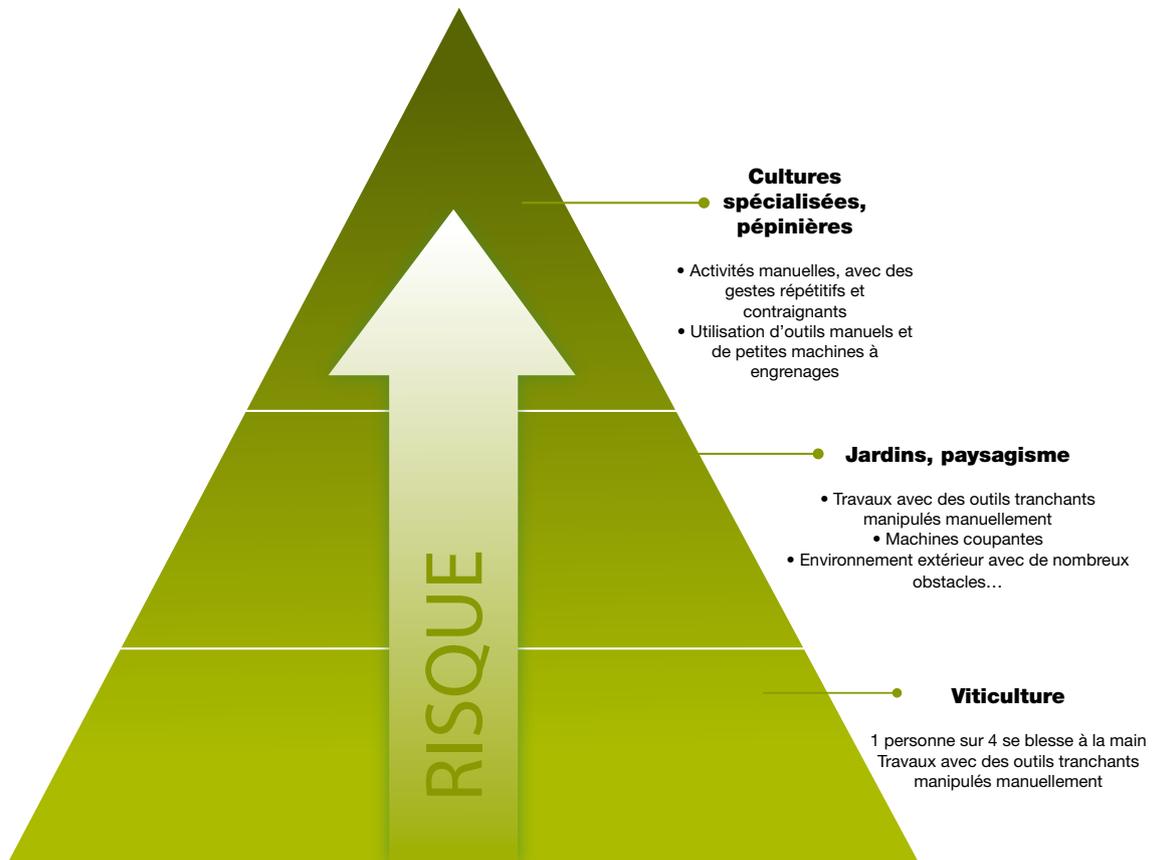
On constate que les secteurs les plus à risques pour la main pour l'ensemble de la population agricole sont les secteurs où les activités sont essentiellement **manuelles**, avec des **gestes répétitifs** et contraignants ainsi qu'une utilisation d'outils manuels et de petites machines à engrenages : **cultures spécialisées** (champignonnières...), **pépinières** mais également l'**élevage de petits animaux**.

▼ **Quels sont les domaines d'activités des travailleurs salariés les plus exposés aux accidents de la main ?**



## Risques

▼ Quels sont les domaines d'activités des exploitants les plus exposés aux accidents de la main ?



## LES PIEDS

Aucun secteur d'activité ne semble présenter un excès de risques d'accidents au pied chez les salariés. La prévalence des accidents au pied semble être **homogène** (entre 8% et 19%, avec une moyenne de 14 %) dans le secteur agricole.



## Prévention : les comportements à adopter

### Mains : les messages de prévention ?

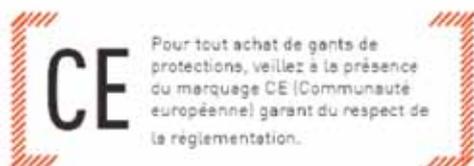
- **Faire preuve de vigilance** à l'abord et pendant le travail afin d'éviter les blessures d'inattention ou dues à un manque de précision dans les gestes (pour cela, il faut veiller à bien manger et boire avant le travail et pendant la pause).
- **Eviter le port** de charges lourdes.
- **Alternar les postes de travail** et les activités pour supprimer les gestes répétitifs.
- **Manipuler avec précaution** les objets tranchants et coupants ainsi que les animaux (et éviter ainsi tout risque de coupure, blessure, contusion et d'écrasement).
- **Bien s'équiper** face aux températures extrêmes.
- **Porter des gants adaptés** pour les activités à risques (manipulation de produits chimiques, de déjections d'animaux...).
- **Inspecter et se laver** consciencieusement les mains après une tâche fortement salissante (traite, mise bas...) avant les pauses et après le travail.
- **En cas de blessure** : laver, sécher, désinfecter et protéger la plaie.

### Outils de travail manportés : les messages de prévention ?

- Etre vigilant (Bien **dormir, manger, boire** et prendre des pauses).
- **Choisir** des gants adaptés aux risques (cf. figure 7).
- **Bien choisir et entretenir** les outils coupants (couteaux, sécateurs...) pour éviter de trop solliciter les mains.
- **Bien choisir et entretenir** les outils motorisés (scies...) pour éviter les vibrations dans les mains.

## ▼ Comment choisir ses gants de protection ?

### LIRE L'ETIQUETTE DES GANTS



### IDENTIFIER LES PICTOGRAMMES



Figure 7 : Comment choisir ses gants de protection ? (extrait de l'Echo des paddocks n°5 22/09/11 réalisé par la MSA Picardie)

## Pieds : les messages de prévention

Le pied au travail doit être protégé par des **chaussures de sécurité** adaptées à son activité et à la morphologie de son pied (port d'une orthèse plantaire...).

Il existe de **nombreux modèles** de protecteurs des pieds disponibles sur le marché. Ils se distinguent les uns des autres par leurs formes, leurs matériaux constitutifs et par leurs éléments de protection. Le choix se portera toujours sur un équipement portant le marquage CE.

**Le port de chaussures de sécurité** permet de se prémunir contre les risques liés à une action de déplacement (glissade, chute, faux mouvements), générant des entorses, des luxations ou des fractures. La semelle antidérapante, résistante au glissement, évite les chutes des individus et elle est d'autant plus efficace que ses reliefs ne sont pas usés. L'embout renforcé permet d'éviter les chocs avec des objets en chute, au sol, des obstacles dans le bâtiment de travail, des écrasements.



Tableau III : Protection du pied apportée par les chaussures de sécurité en fonction du risque  
(source : Les articles chaussants de protection – Choix et Utilisation ; référence ED 994 ; INRS)

RISQUES À PRÉVENIR	ÉLÉMENTS DE PROTECTION
<b>Risque mécaniques</b>	
Chute sur les orteils	Embout de protection
Chute d'objet sur le métatarse	Protection des métatarse
Chute d'objet sur les malléoles	Protection des malléoles
Écrasement du bout du pied	Embout de protection
Chute et impact sur le talon	Talon absorbeur d'énergie
Chute par glissade	Semelle antidérapante
Marche sur objets pointus et coupants	Insert antiperforation
Marche sur sol meuble et irrégulier	Reliefs de semelle marqués, chaussure lacée haute
Coupure latérale	Insert latéral anticoupure
Contact avec une scie à chaîne	Tige spéciale anticoupure
<b>Risques électriques</b>	
Contact électrique	Semelage antistatique
Décharge électrostatique	Semelage conducteur
Arc électrique	Chaussures isolantes
<b>Risques thermiques</b>	
Froid ambiant	Semelle antifroid
Chaleur ambiante	Semelle antichaleur
Chaleur de contact	Semelle de résistance à la chaleur de contact
Protection de métaux en fusion	Tige résistante aux petites projections de métaux en fusion
Lutte contre le feu	Tige et semelle adaptées à la lutte contre le feu
<b>Risques chimiques</b>	
Acides, bases, solvants, hydrocarbures	Tige et semelage résistants et imperméables
<b>Intempéries</b>	
Eau, neige, boue	Tige imperméable

Il faut également prendre quelques habitudes :

- **Eviter de courir pendant le travail** : la mise en mouvement excessive surtout en champs augmente le risque de chute, de rencontrer un obstacle ou une dénivellation et favoriserait les entorses.

- **Lorsque l'activité implique l'utilisation de tracteurs** :

- monter correctement grâce aux **recommandations des constructeurs** et la signalisation.

- **éviter de sauter** en descendant du tracteur (sol escarpé, surface rugueuse ou peu stable...).



Quelles sont les actions de prévention menées ?

## L'OFFRE MSA

### Documentation

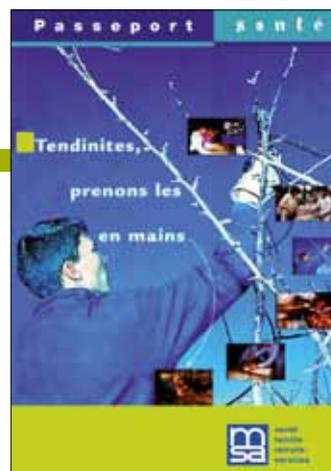
#### Tendinites, prenons-les en mains

(Coll. Passeport santé)

Cette brochure de 14 pages fait le point sur les Troubles Musculo-Squelettiques les plus fréquents. Elle invite à réfléchir sur les conditions de travail, donne des pistes pour préserver son capital santé et propose des exercices quotidiens pour prévenir l'apparition des TMS. Elle s'adresse aux salariés.

10451 (Réf. SSA)

[http://references-sante-securite.msa.fr/front?id=SST\S\\_Des-outils--sante-et--securite](http://references-sante-securite.msa.fr/front?id=SST\S_Des-outils--sante-et--securite)



#### Les Troubles Musculo-Squelettiques en viticulture : comment les prévenir ?

Dans ce dépliant de 8 pages quelques conseils pratiques pour prévenir les Troubles Musculo-Squelettiques du membre supérieur en viticulture. Comment réussir l'affilage du sécateur ? Un point essentiel pour lutter contre ces troubles.

Elle s'adresse aux employeurs de main-d'œuvre et salariés.

10857 (Réf. SSA)

[http://references-sante-securite.msa.fr/front?id=SST\S\\_Des-outils--sante-et--securite](http://references-sante-securite.msa.fr/front?id=SST\S_Des-outils--sante-et--securite)

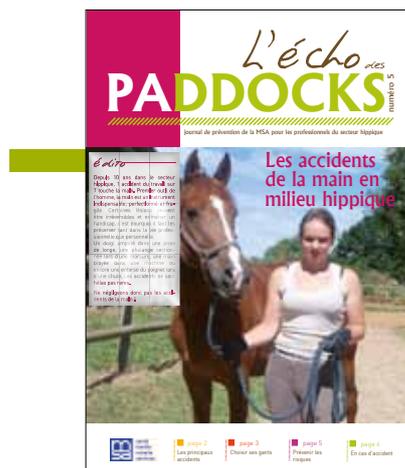


## L'Echo des paddocks n° 5

Journal de prévention MSA Picardie  
L'Echo des Paddocks n° 5 traite des accidents de la main en milieu hippique. Prévenir le risque, comment réagir en cas d'accident... Il s'adresse aux professionnels du secteur hippique.

Thématique : Activité hippique

<http://referances-sante-securite.msa.fr/front?id=SST\Des-outils--sante-et--securite>



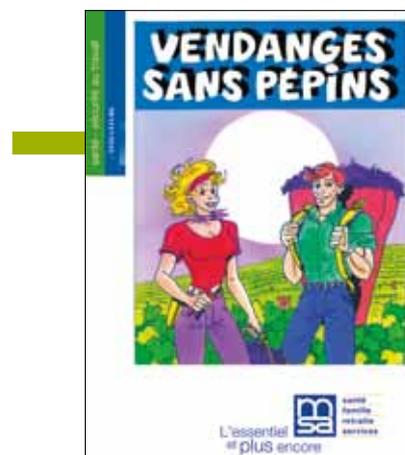
## Vendanges sans pépins

Ce livret d'accueil ludique, sous forme de bandes dessinées, destiné aux vendangeurs occasionnels récapitule les gestes et situations à éviter et la conduite à tenir lors des vendanges. Il recense différents risques liés à l'activité et propose quelques solutions en ce qui concerne les chutes, le mal de dos, le transport, l'asphyxie, le nettoyage, l'électricité...pour des vendanges sans pépins.

Il s'adresse au personnel occasionnel.

8899 (Réf. SSA)

<http://referances-sante-securite.msa.fr/front?id=SST\Des-outils--sante-et--securite>



## Actions

- La MSA 44-85 Loire atlantique Vendée : la « Prévention des Pathologies de la Main » (Journée SST du 8 décembre 2010).
- MSA Alsace - CAAA - Asform : formation « Tendinites et TMS » pour les salariés et exploitants en viticulture, arboriculture.

## L'OFFRE PROPOSEE PAR

## D'AUTRES ORGANISMES

La prévention des accidents de la main a été traitée par l'INPES et d'autres organismes pour certaines cibles comme les bricoleurs. Dans la population générale elle cible prioritairement les sportifs (entorses, fractures, fêlures au niveau des doigts de la main). Au travail, on peut se référer à l'INRS.

On peut citer quelques exemples de documents :

- Brochure « la main et la machine » (INRS, ED 940)
- Animation « Se laver les mains pour limiter les risques d'infection » (INRS)
- Brochure « Pourquoi et comment se laver les mains ? » (INRS, ED 869. 2000, 12 p.)
- « La main en danger. Syndrome des vibrations » (INRS, ED 863)
- Brochure « La main, un outil si précieux » (FMB, bricolage)
- Brochure : « Les accidents de plain-pied en situation professionnelle » (INRS, ED 5030)
- « Mémoire INMA : Pathologie du pied et port de la chaussure de sécurité en milieu agricole » Dr Philippe DANTEC, 2010».

### Campagne Nationale de Prévention des Accidents de la Main

La Fédération Européenne des Services d'Urgences de la Main, FESUM, organise en France d'octobre 2010 à novembre 2011, les Journées Nationales de Prévention des Accidents de la Main, en collaboration avec l'Association pour la Prévention des Accidents de la Vie Courante, APAVC, afin de sensibiliser le public, mais aussi les institutions et les professionnels sur les bonnes pratiques destinées à limiter les accidents de la main en croissance notable depuis quelques années.





## Nos relais partenaires

### POUR LA MAIN

- L'Institut Français de Chirurgie de la Main : <http://www.institut-main.fr>

L'Institut Français de Chirurgie de la Main accueille les urgences de plusieurs hôpitaux parisiens avec lesquels une convention a été signée dont l'Hôpital Européen Georges Pompidou et l'Hôpital Saint Antoine.

Cette convention définit les rôles respectifs du service d'urgence de l'hôpital, de l'Institut Français de Chirurgie de la Main et de la Clinique Victor Hugo pour assurer la prise en charge des malades adressés pour les spécialités suivantes : la chirurgie de la main, la chirurgie du membre supérieur et les urgences des mains.

- Fédération Européenne de la Main : (<http://www.fesum.fr>)

L'association a pour objet d'assurer la meilleure qualité possible de soins aux blessés de la main grâce à la coordination des services membres de la Fédération Européenne des Services d'Urgence de la Main ainsi que par le développement et la mise en commun des moyens d'enseignement et de recherche dans le cadre de la traumatologie de la main et des applications de la microchirurgie.

Les actions :

1. Lancement d'une campagne de prévention en 2010-2011  
(Événement : <http://www.fesum.fr/spip.php?rubrique3>)

2. Mise à disposition d'un numéro pour les Urgences :



pour les urgences main en France  
(accès aux coordonnées des centres FESUM les plus proches)

- La SFUM : Société Française des Urgentistes de la Main - Conférence de consensus : [http://www.sfmu.org/documents/consensus/cc\\_cheville.pdf](http://www.sfmu.org/documents/consensus/cc_cheville.pdf)
- Le réseau main : <http://www.reseaumain.fr/>

### POUR LE PIED

- Institut du pied et de la cheville de Paris
- Association Française de Chirurgie du Pied (<http://www.afcp.com.fr/>)



## Références

### Documents INRS

- « Pourquoi et comment bien se laver les mains ? » (brève proposant une animation à télécharger).
- « Produits d'hygiène cutanée à usage professionnel ». Fiche pratique de sécurité. ED 58. 2006, 4 p. (format pdf, 184 ko).
- « Les activités de mise en propreté et services associés. Prévention des risques ». ED 963. 2005, 80 p. (format pdf, 5,5 Mo).
- « Pourquoi et comment se laver les mains ». ED 869. 2000, 12 p. (format pdf, 7,3 Mo).
- « Les articles chaussants de protection – Choix et Utilisation ». ED 994. 2007, 32 p. (format pdf, 3,04 Mo).

### Statistiques 2010, DEERS

« Lumbagos, lésions aux mains et scies circulaires, quels sont les accidents du travail les plus communs ? », 20 minutes, Corentin Chauvel, 28 avril 2011.

Rapport Observatoire des TMS  
(Synthèse Nationale 2004-2008)

Mémoire INMA : Pathologie du pied et port de la chaussure de sécurité en milieu agricole

L'Echo des Paddocks n° 5  
22/09/2011 – MSA Picardie

[www.accidentmain.fr](http://www.accidentmain.fr)

**UN CHAT**  
A DES COUSSINETS  
POUR PROTÉGER  
**SES PATTES**

**MAIS VOUS  
N'ÊTES PAS  
UN CHAT**





L'essentiel & plus encore

[www.ccmsa.msanet](http://www.ccmsa.msanet)